L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Un professeur d'instruments à vent pour le Club Musical Italien Costanza Entellina. S'adresser à M. L. Vaccaro, No 6 North Peter Str., ou coin des rues Ursulines et Decatur. 28juin—1f

ON demande à louer—Pour la campagne, moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements quant au prix, etc., à A. B., Letter Box G. N. Q. Post office. 21 juin—

A VENDRE.

A VENDRE, un nouveau gaufrier français en parfait état, avec six fers et tous les accessoires. Dans chacun desquels on fait douze gaufres en cinq minutes. Louis H. Péret, 38 Passage de la Bourse. 26 juin—3f

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie Kuntz, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux. 21 juin—

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 28juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Charles André Billaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,608—Division E—Attendu que Paul André Billaud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Charles André Billaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28juin—28 juil 2 6

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,748—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juin—23 28—2 juil

Succession de Eugie Hart

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No20,333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Hart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juin—19 24 28

Succession de Mme Marie Euphemie O'Brien, femme décédée de Joseph Vigues.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 20,818—Division C.—Attendu que Joseph Vigues a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Euphemie O'Brien, femme décédée, etc. intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 28—3juil.

Succession de Mme Eliza Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6 484—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte [illegible] et supplémentaire final présenté par James I. Day exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Succession de Joseph Preble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 695—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Agnes Ada Preble, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 28 juil 3

Succession de Henry Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 [illegible]—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Amélie Carrière, tutrice et ex officio administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN Greffier
26 juin—26 30—juil 5

Succession de John Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20 826—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy A. Grant et John L. Grant exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN Greffier.
26 juin—26 30—5juil

Succession de Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,552—Division B—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30.

Succession de Thomas Leo Cheevers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 546—Division —Attendu que John A. Cheevers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Leo Cheevers, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21,25,30.

AVIS AUX CREANCIERS.

James Lewis vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19 128—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Lewis, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN Greffier.
24 juin—24 29—3 juil.

Richard I. Robertson jr. et Burdette & Robertson vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 10,356. Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Strenby, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29 3 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Frederick Lopez vs ses créanciers—No 19 879 Division B.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville LUNDI, le 27me jour de juin 1887 à 11 heures A. M. dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés décrites dans la pétition enliassée dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tamperlli vs. ses créanciers—No 21 318 Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tamperlli soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Joseph Lombard, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock ci-dessus abandonné.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
27mai—3f. en 30j.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement, DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 " de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300	$30,000
100	200	20,000
100	100	10,000
1000	50	50,000
3,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en y envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Orders, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,638.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magasine, Calhoun et Camp, et connu comme ilet numéro vingt-neuf de Burtheville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant conformément au dit plan vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville, (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente-six pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Préot, notaire, en date du 22 novembre 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5,12,19,26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Reviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,043—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St-Pierre et Orléans, sur un plan dressé par H. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt-huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. V. Charpentier vs. Henderson McCray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,922—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Lower Line, désigné comme lot vingt deux dans l'ilet numéro trente-deux. Le dit lot numéro vingt-deux mesure trente pieds de face à la rue Anne et forme l'encoignure des rues Anne et Millaudon sur une profondeur de cent cinq pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18,25—2 9,16,26juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophia Quibberman vs. Katharina Stasmuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,096.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement—Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Ste Marie, Religieuses, Rousseau et Félicité, et désigné par le No six sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 31 mai 1847, déposé en un bureau de L. R. Kenny, notaire. Le dit terrain mesure environ vingt-six pieds onze pouces de façade rue Ste Marie, entre les rues Religieuses et Rousseau sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq et demie lignes, entre parallèles—mesure américaine.

Deuxièmement—Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges et dépendances qui en font partie, dans le carré d'ilet ci-dessus décrit et mesurant environ sept pieds dix pouces et six lignes, plus ou moins, de façade rue Rousseau, entre les rues Félicité et Ste Marie, sur une profondeur de environ cinquante-trois pieds trois pouces sept lignes, plus ou moins, et est contigu dans le fond au terrain premièrement décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vaches, veaux, chevaux, wagons et un lot d'ustensiles et d'[illegible] de buvette et restaurant.

Carondelet Canal and Navigation Co vs [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,999.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MERCREDI 29 juin 1887 à 1 30 heures p.m. de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local connu comme la buvette et restaurant Over the Rhine sur la rive gauche du Bayou St Jean vis-à-vis le Fort Espagnol.

Quatre vaches, trois veaux, un cheval, deux wagons à quatre roues avec couvertures et harnais, quatre ou cinq cochons et un lot de volaille, aussi un lot d'ustensiles de buvette et restaurant consistant en chaises, tables, verres, lampes, installations, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15juin—18 22 25 29

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 12 601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Heddin voyer, le 5ème jour de mars 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, jr., voyer, en date du 13 novembre 1839. Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Redeix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Étant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le prix d'annonces, les frais du constable, etc., se montant à environ quatre-vingt-cinq ($85) piastres.
FENDEL BORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans
21 juin—21 28—juil 7

Mme Vve M. E. Gaines contre Adolphe Bertrand Claverie, Celina Bertrand Claverie femme et Bertrand Claverie mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No —. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 juin—25 30—juil 5

Félix J. Dreyfous contre Eliza ou Elise Ximenes.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 juin—18 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Halfdam Rordam vs ses Créanciers—No 21,516—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Halfdam Rordam soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant E. J. Blanchard, notaire en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de juillet, 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 17 juin 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18 juin—3f en 30j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles. Meubles.

David Glover vs Rudolph Geibermann

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 12,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 28 juin 1887, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres:

Un lot assorti de meubles de maison, comprenant un ameublement de salon de valeur, bibliothèque, porte-chapeaux, réfrigérateur, etc. conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du moulin à riz de valeur connu sous le nom de American Rice Mill, du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters; droit d'occupation, comptes courants, etc.

Edmond Marchesseau vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, —No. 19,812—Division D—En vertu d'un ordre de vente daté du 21 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le MARDI 5 juillet 1887 à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sur les lieux du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters—

Tout le contenu des dits lieux connus sous le nom de "American Rice Mill" et consistant de 2 bouilloires, une machine complète, 1 machine donkey avec pompe, 6 moulins, 4 paires pounders (écraseurs) avec poulies, courroies et accessoires complets, 2 paires de pierres avec courroies (gearing) et accessoires, 1 bresse avec courroie et (gearing), 3 grands et 4 petits ascenseurs, 5 shakers, 2 soufflets (blast fans) et 3 petits éventails à succion, 7 screens, axle de couche, poulies, courroies, etc., reliés aux soufflets, shakers et screens, etc., et autre propriété et installations, etc., appartenant à un moulin à riz de première qualité.

Aussi, une pompe à gaz, arbres de couche, courroies, poulies, etc.

300 sacs (plus ou moins) effal, son, screenings, etc.

150 barils vides (plus ou moins) rice polisher, etc.

1 lot fil de fer et fil de fer recouvert de draps, balances et trucks, et divers autres objets, etc., le tout selon inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Aussi, un lot de meubles de bureau, etc.

2° Le droit d'occupation des lieux du No 141 au No 143 de la rue South Peters expirant le 30 septembre 1887, et le droit d'occupation des lieux des Nos 145 à 149 rue South Peters, expirant le 31 juillet 1887.

3° Aussi les comptes suivants, etc.

Hassell & Cie, compte courant, $75 50.

Une action de la compagnie d'assurances Louisiana sur laquelle trois paiements s'élevant à $30 ont été faits.

Billet de A. et P. A. Villermin dû 11|14 mars 1886 avec 8 pour cent d'intérêt après maturité pour la somme de $184. 83.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
23juin—23 28—2 5 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Charles et Première.

Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 225, (auparavant ilet 110) qui est borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Deuxième, et faisant partie du lot numéro 14 d'après un plan dressé par E. Gotthiel le 15 mai 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville; le dit lot ci dessus ayant en mesure américaine, vingt-six pieds deux pouces quatre lignes de face à la dite rue St Charles, sur une profondeur et façade sur la rue Première de cent vingt pieds formant le coin des rues St Charles et Première.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Letorey, d'après un acte passé pardevant E. Saunders, notaire le 24 mars 1880.
Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Une somme suffisante comptant pour payer la réclamation du plaignant à environ deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 mars 1886 jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 sur le montant du dit principal et intérêt pour frais d'avocat, les frais et charges des procédures et vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet à l'ordre de deux mille deux cent cinquante piastres ($2250), tiré par le défendeur à son propre ordre et endossé par lui, daté le 24 mars 1886 et payable deux ans après date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et stipulant que le dit billet porte intérêt de 8 0|0 par an à partir de sa date jusqu'à paiement, et garanti par hypothèque de la propriété ci-dessus et conformément à la réclamation du plaignant. L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. de l'acte primitif passé pardevant E. D. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin 7 14,21 28 juil 2

Avis aux Créanciers, Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent faisant en tout 62 pour cent a été déclaré en faveur des créanciers de cette association le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur consistait en une réclamation contre F. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams pour $50 606 85. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'Association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

- M. Aronstein
- F. Alpuente
- Joseph Batt
- A. Baybi & Co
- W. R. Bell
- B. Benjamin & Co.
- Louis Baliso
- L. Rebolet
- J. Brandon
- J. F. Bartholomy
- Bornio & Bro.
- C. Barbe
- J. A. Blaffer & Co
- John Baliencie
- Samuel Bandera
- James D. Coleman
- Amadie Conturie
- Lucy Cuttis
- Creole Fire Co. No. 9
- P. Capac agent
- Eugene Coniou
- J. Cassard
- J. H. Chipot
- Louis Chaplain
- Etienne Dubois
- Mme Louis De Gallo
- T. B. Dunbar
- P. Dejan
- Arthur Denis
- Dominique Doux
- O. Drouet
- A. Dumestre
- Davallier & Co
- S. Escoffier
- Percival Forgey
- F. B. Fleitas
- J. A. Fernandez
- Fritz & Brandau
- J. B. Frank
- Gustave Furate
- Feiber & Gonsenheim
- Mme Gust. Fournade
- Joseph Gatzinger
- T. Generelly
- Isadore Geraud
- Goldenow & Kelly
- G. H. Gardner & Co.
- S. Guinault
- E. J. Hamilton
- J. M. Homans & Co.
- Mme Anna Hill
- C. C. Holtz
- Marx Israel
- Johnson & Manson
- Jeannenaud & Co
- B. Jahrens
- Harriet Johnson
- C. W. Kullender
- Dr E. Kunnemann
- Joseph Larrieu
- M. Lamazon
- C. L'Hote & Co
- Edward Lischy
- Labouisse & Doblo
- T. Lafon
- G. A. Lasaux
- E. Montense & Co
- A. J. Montoni
- M. Mann
- P. Macon
- J. G. Monrose, curator
- Chas Massien, Succ. de Philip McCabe
- Lucien Mallo
- A. May
- Dr A. Mercier
- Michael Meilleur
- Norton & Bell
- A. Ollivier & Co
- S. Pablo
- Mme Anna Perigne
- A. Petit
- H. Pedarre
- A. Pallacio
- P. Pons
- A. Quimfe Fils
- E. Roger & Co
- J. Straus
- J. E. Sarrazin
- G. Schmidt
- B. Strauss
- E. M. Scott
- Smith & Goldsmith
- F. Sancho
- D. H. Syme
- J. B. Splari
- David Stewart
- Mme M. K. Schuller
- E. F. Schmidt
- M. N. Soria
- Nicholas Theodore
- A. Tessou
- Samuel M. Todd
- W. Van Benthuysen
- E. Vorster
- Philip Vallerie
- Phina Wagner
- Wm. Whan, Sup. de Wilkerson & Mosely
- B. Wagener
- E. L. Zell & Co.
- A. M. Agelasto
- A. Alvator
- Joseph Brogers
- Dr. I. Bodley
- W. R. Bell, administ'r
- A. Bedault & Co.
- Bercier & De Smet
- F. Belden
- J. Breon
- Louis Bauer
- R. Beltran
- R. E. Barinds
- W. Alexandre Bossu
- J. A. Berduzat
- Comagerie & Lambert
- F. Calloway, agent
- P. Cato
- François Carrere
- Cassidy & Millor
- P. Casse
- N. Connell
- L. Charoet
- Herman Curtius
- John Crickard
- Dubois & Lamaniere
- P. Duchenne
- A. Delamotte
- J. C. Denis
- De Sulzer Hart & Co.
- George Degan
- G. M. Doll
- M. T. Ducros
- A. De Saints Gême
- Manuel Elliott
- Florian Flange
- Foley, Conger & Co
- A. Fusch
- Charles Fitz
- M. Faltos
- E. C. Feibour
- G. R. Finalay
- Joseph Gugenheimer
- Generelly & Allex
- A. Grouchy
- Fred Good
- Mme Arecio Guivand
- Howard Gorman
- J. Garidel
- Herman & Vignes
- George How, M. D.
- B. Herreo
- Mme Henry Hébert
- Lucas Aycock & Co
- O. B. Johnson
- J. M. Justiniani
- F. Jaufroid
- Emile Karn
- Kendig & Co
- Anatole Lésumont
- B. Laplace
- X. Lavnisson
- La Equit. Life Ins. Co.
- Lang & Bernheimer
- Mme J. B. Lepreto, Suc.
- La. Ice Manufact. Co.
- Peter Lamia
- Charles Manson
- J. Mandin
- E. Musgrove, agent
- C. M. Margin
- Maignan & Laborde
- J. Manaud
- T. Moreau
- Orville Marigny
- V. Maignan
- H. Marks
- Bereille Nivotte
- Frank Oberhauser
- H. D. Ogden exécuteur
- S. P. Parmly, agent
- Pritchard & Beckham
- Perkins, Swenson & Co
- S. B. Packard
- B. Piffet
- Planters Cotton Press
- E. Rabasse
- J. Reviers
- Mme Anna Saren
- William Sweets
- Southern Rams Culture Asso.
- Swarbacker & Dryer
- H. P. Sturoken
- Schneider & Zuberbier
- J. Siegfriend & Co.
- S. Szabary
- J. J. Stewart, trésorier
- F. Soublet
- C. B. Singleton
- Alfred Shaw
- F. Samazeuih fils
- E. A. Terrebonne
- S. M. Todd & Co
- E. A. Tyler
- M. A. Vogel
- Jas A. Vignaud
- François Voirin
- Adolph Watz
- L. A. Wiltz
- James Wilson
- E. E. White
- M. A. Zounts & Co.

14 juin—14,21,28—juillet 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Rand vs. veuve G. W. Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Histoire, Grands-Hommes, Bagatelle et Craps, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire, sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps, et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente-six pieds trois pouces de profondeur, puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Craps, trente trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du lot No un.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.
Pour effectuer un partage.
Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,193—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de peu près 124 pieds 9 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annonciation et 124 pieds 8 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 3 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt; garanti par hypothèque, etc., et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2, 9, 16, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE

Alfred Grimm vs. Succession de Paul Grima et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 087—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous, à savoir:

La neuvième partie indivise d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Canal, St. Charles et Commune, désigné par le numéro cinq, sur un plan de Hugh Grant, en date du seizième jour de janvier 1840. Le dit lot mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de largeur dans le fond faisant face à une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur, ouvrant sur la rue Commune et en commun avec ce lot et les autres, comme il est montré sur le dit plan sur une profondeur de cent pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal quatorze, sur la rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désigné par le No. 1 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 4 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poète, trente et un pieds et trois lignes de large dans le fond, sur une profondeur de soixante treize pieds et deux pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21 105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro quatre, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Tout le contenu d'un restaurant de première classe.

Mme E. J. Weber vs Xavier Faucon et Reini Labeight. Le même vs le même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 094—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI 2 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° A 10 heures A. M. à mon entrepôt No 201 rue de Chartres—

Tout le contenu d'un restaurant comprenant un lot de meubles fins, vaisselles, verres, serviettes, chandeliers, effets mobiliers, etc.

2° A 2 heures P. M. au No 134 rue du Canal—

Un stove (range) Monitor et un lot complet d'ustensiles de cuisine, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 25 29 juillet 2

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No. 21 420—Division D, dans l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886, l'Etat de la Louisiane, par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat du district inférieur de cette ville, vendu à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884, de la propriété suivante ci-après décrite à savoir:

CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale, les dits lots, Nos 4 à 8 mesurent 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, assessés pour les années 1871, 1872, 1873 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo (maintenant Royale), Grands hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3 4 5, 6 et 7, le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre les rues Casacalvo et Grands Hommes. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte devant A. Ker, notaire, à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jour d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de six cents quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 285.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cents piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser, pardevant John G. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition enliassée dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 88, folio 539, et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition ou avis conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connu comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tous droits, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une formalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époque et genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI 28 juin 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 28 juin—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placement d'argent rémunérateur

—DANS L'ACHAT DE—

Propriétés des mieux situées dans le Quatrième District.

Au No 72 rue Rousseau, entre les rues Adèle et Joséphine, un joli cottage élevé de terre.

Du No 46 au No 60 rue Adèle, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, maisons double.

Au coin des rues Rousseau et Adèle, un terrain vague.

Aux Nos. 40 et 42 rue St. André, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, et faisant face à la rue Adèle, une maison double.

Aux Nos. 358 et 358 1|2 rue St. Thomas, entre les rues St. André et Ste. Marie, un joli cottage.

Anna Knotzsch et als. vs. Albert Knotzsch et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No. 21,112.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 2 juin 1887, et signé le 8 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite.

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887, et mesurant, au pied américain, 33 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces.

Les améliorations portant le No 72 rue Rousseau consistent en un élégant cottage convert en ardoises, à distance de la rue, fondations en briques d'environ 7 pieds d'élévation galerie avec rampe en fer corridor salon et 2 chambres à coucher, cuisine, dépendances attenantes avec salle à manger cuisine et 4 chambres, cabinet, larges galeries, cabinets, B—s et 3 grandes citernes sur des fondations de briques formant caves, deux desquelles sont installées avec étagères. Le terrain est tracé en jardin, il y a de nombreux arbres fruitiers en rapport beaux orangers doux, figuiers, pêchers, grenadiers etc. aussi beaucoup d'arbrisseaux et de rosiers. La cour de devant et l'allée latérale sont pavées en briques, et au fond de la cour il y a un poulailler. La propriété est construite de telle façon qu'à peu de frais on en pourrait faire une maison double.

2° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887 et mesurant au pied américain 32 pieds 8 pouces de façade rue Adèle sur 72 pieds de profondeur et de façade rue Rousseau formant l'angle des deux rues.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas désigné par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié architecte le 6 avril 1887 le terrain mesure 21 pieds de façade rue Adèle sur une première profondeur de 30 pieds [illegible]

4° [illegible]

5° [illegible]

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, Tchoupitoulas et Joséphine désigné par la lettre F sur un plan d'Edgar Pilié, architecte en date du 6 avril 1887, terrain mesurant 30 pieds 6 pouces de façade rue Adèle sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces, de là, sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Joséphine 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 2 pieds, de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 32 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle 72 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain E.

Les améliorations sur les terrains désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage, couverts en ardoises, avec bâtisses attenantes de 8 chambres à chaque cottage, citernes, lieux d'aisance. Les cottages portent les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.

7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-André, Adèle, Tchoupitoulas et Rousseau, faisant face rues Adèle et St André, et mesurant au pied américain 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue St André, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes rue Adèle, sur des profondeurs de 137 pieds 9 pouces d'un côté, et 139 pieds 2 pouces de l'autre.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, couvert en ardoises, avant 2 chambres et galerie de chaque côté avec une cuisine double à deux étages, en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, 4 citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos. 40 et 42 rue St-André.

8° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Thomas et [illegible], Chippewa, St André et Ste Marie, désigné par le No 11 et mesurant au pied américain, 30 pieds de façade rue St-Thomas, sur une profondeur de 110 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, ayant 5 chambres de chaque côté, galerie devant, auvent à l'arrière, lieux d'aisance, citernes, cour devant briquetée. La propriété porte les Nos 358 et 358 1|2 de la rue St-Thomas.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de un et deux ans ou d'un an seulement, aussi au gré de l'acquéreur. La partie à crédit sera payable en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'achat jusqu'à parfait paiement, toutes les clauses de sécurités comprises dans l'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public aux frais de l'acquéreur, qui assumera également de payer les taxes de ville dues et exigibles en 1887 en sus du montant de l'adjudication. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
9 juin—9 19 11 18 24—2 9 16 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent rémunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la **Fabrique de Cordes et Coton,** le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph R. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,102—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir;

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, bouilloires et autres objets en faisant partie, appartenant à la fabrique de cordes et de coton située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Foucher (aujourd'hui Constance), Tchoupitoulas, Julie et St Joseph, mesurant ensemble soixante sept pieds de façade rue Constance; soixante sept pieds quatre pouces de largeur à l'arrière; sur une profondeur de cent-un pieds huit pouces du côté le plus proche de la rue St Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.

C'est la propriété achetée par le défendeur de cette affaire, de Joseph R. Mighell, comme il appert d'un acte pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 novembre 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—6 9 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 20,443.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 du carré d'ilet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez, sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D'Hémécourt, daté du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat M. Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant R. J. Kerr, ancien notaire, en date du 25 mars 1874.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

PAR JAS P. GUINAULT.

Grande étable, rue de la Commune, avec quatorze lots de terre.

Succession de Jean Pierre Saloy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,398—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1887 il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 juillet 1887, la propriété suivante, savoir:

Quatorze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 1er district de cette ville désignés par les Nos 1 à 5 et de 20 à 28 inclusivement de l'ilet No 33, borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon et Salomon, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Salomon et Commune—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Commune sur 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Salomon et 123 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2

Le lot No 2—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 3

Le lot No 3—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces 4 lignes du côté du lot No 4

Le lot No 4—32 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 140 pieds 6 pouces 7 lignes du côté du lot No 5

Le lot No 5—32 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 146 pieds 4 pouces 2 lignes du côté du lot No 6

Les lots Nos 20, 21 22 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur, le lot No 24 formant encoignure des rues Ulloa et Salomon

Les lots Nos 25 26 27 et 28 mesurent chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Salomon sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 1 ligne.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison de résidence et une étable à vaches pouvant contenir 42 têtes d'animaux [illegible] etc.

Le tout sera vendu en bloc et d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant J. E. Ferrelle, notaire aux frais de l'acquéreur, et compris les taxes pour l'année 1887
19 [illegible]—18 25—juillet 2 9 16 23

Deux ilets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20 268—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 2 juillet 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887—

1° Un banc à l'Eglise du Christ.

2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific 217 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur

3° Un ilet de terre situé dans le même District [illegible]

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
28 mai—28 juin 4 11 18 25—2 juil

Résidence encoignure des rues Annonciation et Ste. Marie, désignée sous le No 122 rue Ste. Marie.

Vente pour effectuer un partage.

[illegible]

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21 553

PAR JAS P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—[illegible] SAMEDI 16 juillet 1887 [illegible] à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins [illegible]

Un lot de terre d'encoignure situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Ste Marie, St André et Laurel, [illegible] Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et privilège de vendeur.

L'acte de vente pardevant Jas Fahey notaire aux frais de l'acquéreur lequel acte contiendra toutes les clauses d'usage [illegible] lesquels billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées. La taxe pour l'année 1887 sera assumée par l'acquéreur en outre et en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0|0 sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
11juin—11 18 25—2 9 16juil

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Meubles en bois de rose et chêne des fabriques de Siebrecht et McCracken.

Tapis, Glaces, [illegible], Porte Chapeaux, Abat-jour, etc., Comptoir pour ouvrir les huîtres et Armoire pour cigares.

Succession de J. B. Couret, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 29 juin 1887 à 10 1|2 A. M. au local 394 rue du Canal entre les rues Johnson et Prieur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887 dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan

Tout le contenu de la résidence ci-dessus d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles peuvent être vus seulement le jour de la vente.
17 juin—17 21 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un intérêt indivis dans la bâtisse en briques à trois étages, No 150 rue Royale.

Succession de Calvin Porter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 2 juin 1887, Dossier 20 556, pour le compte de la succession de Calvin Porter, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le septième (1|7) indivis intérêt d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St. Pierre et Toulouse, et mesurant—mesure française—30 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations qui s'y trouvent sont une bâtisse en briques à trois étages portant le No 150 de la rue Royale et ayant un corridor et 7 chambres; cuisine à deux étages, 9 chambres; cour et trottoir pavés en pierres plates, entrée pour voiture, hydrant, etc. La propriété se loue $40 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur assumant en outre le paiement des taxes de 1887.

L'acte de vente pardevant George C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 juin—5 12 19 26—3 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rossell vs. Mme Célestine Chastant, Veuve de Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,348.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant, au pied français, vingt neuf pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à M. Fleitas, sur l'autre côté, vers la rue St. Philippe, par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Bermudez. Etant la même propriété que la défenderesse a acquise de C. C. Turpin, conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23juin—23,30—6,13,20,23juil.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.

2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'ilet désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts, et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non aliénation, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente assurées en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John B. Crequine.

No 15,248. Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 21 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après.

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues St George, Edmond et Green désignés comme lots Nos 5 et 6, mesurant chacun 28 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 forme le coin des rues Edmond et St George.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. H. Dowling, notaire.

Aussi, en même temps et au même endroit tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession, incluant 5 vaches, 2 chevaux, charrettes, voitures, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
5 juin—5 11 18 25—juil 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20 893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le [illegible] de mai 1887 et signé le 20me jour de mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir.

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Burton, actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de face rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.

2° Un terrain situé dans les mêmes district et carré d'ilet désigné par le No 8, il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts, et 208 pieds de profondeur du côté opposé.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets des acquéreurs [illegible]

Les actes de vente pardevant James Fahey notaire aux frais des acquéreurs.
27 mai—27 juin 3 11 18 25 au 28

Succession de Delia Dullanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21 091—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent [illegible] Broadway [illegible]

Conditions—$1000 comptant et la balance à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an [illegible]

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
28 mai—28 29 juin 4, 11 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21 134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 juin 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, à savoir—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Gravier, [illegible] et Prieur. 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur à travers le dit ilet de 53 pieds, plus ou moins, les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu comme le No 462 rue Lafayette.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St André, Felicity, Franklin et Liberté, [illegible] formant le coin des rues St André et Liberté mesurant 32 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St André sur 91 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin et 90 pieds de profondeur [illegible]

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an [illegible] avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.
2 juin—15 25—juil 2 9

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 15 459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District, dans l'ilet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0|0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887 à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 27 mai, 1887, dans l'affaire intitulée: succession de R. M. & L. M. Hyams dossier No. 339 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud-ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres, nord de la Rivière Rouge, contenant 49 59-100 acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième, désignés comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Quatrième; le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages, connue comme le No 641 rue St Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc. sur le rez de chaussée; de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage, et dépendances (caves, etc), situées dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux, à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Propriété Actions, Comptes à recevoir, etc.

Succession de George S. Purves.

No. 21,126—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux 5 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D en date du 3 juin 1887 il sera vendu à l'encan:

1° Le dixième indivis d'intérêt du dit décédé dans six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Carondelet et Erato numérotés de 1 à 6 inclusivement conformément à un plan de H. E. Cenas notaire en date du 16 mars 1852. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Erato et St Charles et mesure 23 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Erato. [illegible]

2° Le dixième indivis d'intérêt [illegible]

3° Le dixième indivis d'intérêt du dit décédé dans deux actions du fonds-capital de la Mechanics Dealers & Lumbermen's Exchange et dans une action du New Orleans Insurance Association.

4° Le dixième indivis d'intérêt du dit décédé dans des comptes à recevoir, [illegible] conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant. Actes de vente par devant Bernard Fitche, notaire aux frais de l'acheteur.
5 juin—5 16 26—juil 2 9

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District, No. 235 1|2 rue St-Philippe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier Nos 15 199 et 20 363

PAR MATHER ET HOMES—WARREN HOMES, encanteur—bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI 16 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans comme suit à savoir:

1° Un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus ancien juge, Division B, en date du 2 novembre 1886, Dossier No 15 199 dans l'affaire de la succession de Léontine Augusta

2° Un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D date du 3 juin 1887, dossier No 20 363 pour le compte de la succession de [illegible]

Tous les droits, titres et intérêts des deux successions ci-dessus dans un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, [illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

Acte de vente pardevant [illegible] notaire aux frais de l'acquéreur et compris les taxes dues pour 1887.
12 juin—19 26—juillet 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 19 413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES, WARREN HOMES, Encanteurs—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887 et signé le 10 février 1887 par l'Hon Juge F. A. Monroe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C Dossier No 19 413 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et [illegible] désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville le [illegible] jour de janvier 1829 et mesurant au pied français conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent quatre vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, et ayant quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond séparé par les lots 14 et 15, et [illegible] pieds sur l'autre ligne.

Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton voyers, le dit lot de terre mesure au pied américain 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté vers la rue Delord et une largeur dans le fond de [illegible] pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, le dit plan est daté du 2 décembre 1885, est maintenant déposé à mon bureau. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.

Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, comprenant les taxes dues en 1887.
10 juin—1 8 15 22 29—2 juil

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14 rue de Chartres—SAMEDI, 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 18 mai 1887, par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, No 6809, en date du 25 mai dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry, il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le jugement de partage et l'ordre de vente de la dite succession.

1° Le lot B mesure, au pied américain 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson 108 4 3 de profondeur sur le côté vers la rue Columbus 34 10 4 sur la ligne du fond et 119 3 2 sur le côté vers le lot A.

Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cuve, aussi des arbres fruitiers.

2° Le lot A mesure, au pied américain, 31 pieds de face à la rue Robertson, 119 3 2 de profondeur sur le côté vers le lot B, 128 6 4 sur le côté vers la rue Kerlerec et 32 2 4 sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville en date du 20 mai 1887 déposé en mon bureau, sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.

Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française marquées en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5,12,19,26juin—1,2juil.